



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

→ A-17 - #02

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

15 H 30

CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE

ORDRE DU JOUR

- 0.0 Procédures
 - 0.1 Praesidium
 - 0.2 Procès-verbal (adoption) :
 - 0.2.1 [A17-01](#) : 30 août 2017
 - 0.3 Suite du procès-verbal
 - 0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
 - 0.5 Date prochaine assemblée générale régulière
-
- 1.0 Affaires financières :**
 - 1.1 Subventions externes (4000,00 \$ disponibles)**
 - 1.1.1 [H17-06](#) : La Déferle (600,00\$ demandés)
 - 1.1.2 [A17-01](#) : Jeune Garde (2000,00 \$ demandés)
 - 1.1.3 [A17-02](#) : Viser votre réussite (500,00\$ demandés)
 - 1.1.4 [A17-03](#) : Documentaliste mexicain (400,00\$ demandés)
 - 1.1.5 [A17-04](#) : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)
 - 1.1.6 [A17-05](#) : Black Flag Combat Club (1000,00 \$ demandés)
 - 2.0 Élections du Bureau exécutif : suivi**
 - 2.1 Élections en AG
 - 2.2 Scrutin de confirmation
 - 2.2.1 Calendrier
 - 2.2.2 Direction du scrutin
 - 3.0 Plan d'action A17 : suite**
 - 4.0 Nomination délégué-e-s :**
 - 4.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)
 - 5.0 Affaires diverses**
 - 6.0 Levée**

**QUORUM REQUIS AU MOMENT DU VOTE : 68 MEMBRES
LEVÉE DE COURS POUR LES MEMBRES PRÉSENT-E-S À
CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 30 AOÛT 2017

80 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h45

0.0 Procédures

Guillaume Picard (Histoire & civilisation) propose l'ouverture de [l'Assemblée générale A17-01](#) de ce 30 août 2017
Rachël Frenette (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Christophe Bourdeau (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **Julien Crête-Nadeau comme animateur, Mathild Ramirez comme secrétaire et Rachël Frenette au senti**
Maude Bernier (Soins infirmiers) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

- 0.2.1 [H17-sp02](#) : 15 février 2017 – PDQ
- 0.2.2 [H17-sp01](#) : 07 février 2017 – PDQ
- 0.2.3 [H17-01](#): 1^{er} février 2017

Guillaume Picard (Histoire & civilisation) propose **d'adopter en bloc les procès-verbaux de la session H17 tel que présentés**
Sandrine Garcia-Mc Diarmid (Soins infirmiers) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite des procès-verbaux

R.A.S.

0.4 Ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

- 1.0 Permanence : point d'info
- 2.0 Affaires financières :
 - 2.1 Bilan 2016-2017 : projet
 - 2.1.1 [Bilan A16-H17](#) (Fiche excell)
 - 2.1.2 [État des résultats 16-17](#) (Logiciel comptable)
 - 2.2 Bilan des activités
 - 2.3 [Budget A17](#) (proposition secrétariat)
- 3.0 Élections du Bureau exécutif :
 - 3.1 [Calendrier électoral](#)
 - 3.2 Direction du scrutin
- 4.0 Plan d'action A17
- 5.0 Nomination délégué-e-s :
 - 5.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)
- 6.0 Affaires diverses



- Assemblée générale A17-01

7.0 Levée

Christophe Bourdeau (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose l'ordre du jour tel que présenté
Andréane Laroche (Dessin animé) appuie
Ordre du jour adopté à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine Assemblée

Danick Charbonneau (Tremplin DEC) propose le mercredi 13 septembre 2017, à 15h30, au Café L'exode pour la prochaine Assemblée générale régulière, ordre du jour à déterminer par le Bureau exécutif
Guillaume Picard (Histoire & civilisation) appuie
Adoptée à l'unanimité

1.0 Permanence : point d'info

-

2.0 Affaires financières

2.1 Bilan 2015-2016 : projet (Information)

2.1.1 [Bilan A16-H17](#) (Fiche excell)



Bilan A16-H17 provisoire

PRODUITS AGEVCM	Budget A16-H17 adopté	Résultats au 30 juin 2017	Solde
Cotisations étudiantes (5461 élèves-A16/5240-H17)	209 000,00 \$	208 404,00 \$	596,00 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	5 000,00 \$	3 469,18 \$	1 530,82 \$
TOTAL PRODUITS AGEVCM	214 000,00 \$	211 873,18 \$	2 126,82 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGEVCM			
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	2 000,00 \$	1 278,97 \$	721,03 \$
Mobilisation	7 000,00 \$	4 496,04 \$	2 503,96 \$
Subvention externe	10 000,00 \$	5 500,00 \$	4 500,00 \$
Représentation	500,00 \$	418,00 \$	82,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			
Matériel de bureau - Papier	3 000,00 \$	3 068,53 \$	(68,53) \$
Photocopieurs + CVM + fax	19 000,00 \$	18 571,46 \$	428,54 \$
Téléphone	850,00 \$	697,92 \$	152,08 \$
Honoraires professionnels: Comptable	7 500,00 \$	6 931,43 \$	568,57 \$
Support informatique	2 500,00 \$	2 241,20 \$	258,80 \$
Frais bancaires	2 750,00 \$	2 929,31 \$	(179,31) \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	22 000,00 \$	21 985,89 \$	14,11 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.S. Inklus + CSST+ Honoraire)	- \$	- \$	- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	81 000,00 \$	79 706,58 \$	1 293,42 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 2,15 \$ (2016)/1008)	1 510,00 \$	1 265,86 \$	244,14 \$
Contractuel/le-s	2 500,00 \$	2 972,53 \$	(472,53) \$
Frais Cognibase	2 250,00 \$	2 164,60 \$	85,40 \$
Autres frais (imprévu, ...)	500,00 \$	74,00 \$	426,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGEnda 2016-2017	15 100,00 \$	15 065,37 \$	34,63 \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-08-2002	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Subventions étudiantes	1 500,00 \$	1 200,00 \$	300,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Organisation socioculturelle	1 500,00 \$	1 123,00 \$	377,00 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect-TV-Danse)	11 750,00 \$	11 750,00 \$	- \$
TOTAL DÉPENSES AGEVCM	188 210,00 \$	183 440,89 \$	14 769,11 \$
Résultats AGEVCM	15 790,00 \$	28 432,29 \$	(12 642,29) \$

EXODE	Budget A16-H17 adopté	Résultats au 30 juin 2017	Solde
Exode: ventes	700 000,00 \$	673 408,49 \$	26 591,51 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	550 000,00 \$	559 769,01 \$	(9 769,01) \$
Exode: Salaires (-CSST 2,16 \$ (2016)/100\$)	134 397,50 \$	124 194,15 \$	10 203,35 \$
Résultats EXODE	16 802,60 \$	(10 664,87) \$	28 167,17 \$
LIVRES USAGÉS	Budget A16-H17 adopté	Résultats au 30 juin 2017	Solde
Livres usagés: recettes	28 162,02 \$	23 128,41 \$	5 033,61 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	28 000,00 \$	25 591,54 \$	2 408,46 \$
Résultats Livres usagés	162,02 \$	(2 463,13) \$	2 826,16 \$
COMITÉS	Budget A16-H17 adopté	Résultats au 30 juin 2017	Solde
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	27 000,00 \$	27 000,00 \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	18 000,00 \$	18 000,00 \$	- \$
Comités: revenus propres	90 000,00 \$	86 293,43 \$	3 706,57 \$
Comités: recettes bières	28 000,00 \$	28 133,82 \$	(133,82) \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	183 000,00 \$	169 427,25 \$	3 672,75 \$
Comités de concentration: dépenses	90 000,00 \$	83 525,99 \$	6 474,01 \$
Comités thématiques: dépenses	40 000,00 \$	44 015,16 \$	(4 015,16) \$
Comités: Achat Bière	23 000,00 \$	27 261,21 \$	(4 261,21) \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	163 000,00 \$	164 802,36 \$	(1 802,36) \$
RÉSULTATS COMITÉS	10 000,00 \$	4 624,89 \$	5 375,11 \$
TOTAL PRODUITS A16-H17 AGEVCM COMPLET	1 105 162,02 \$	1 067 837,33 \$	37 324,69 \$
TOTAL CHARGES A16-H17 AGEVCM COMPLET	1 013 607,50 \$	1 047 797,75 \$	15 809,75 \$
Service de la dette (100.000,00 \$ ==> 25.000,00 \$ par session sur 4 sessions)	50 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$
RÉSULTATS A16-H17 AGEVCM COMPLET	41 554,52 \$	(4 960,42) \$	21 514,94 \$
L'adoption de ce budget pour les sections A16 et H17 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2016-2017 de l'AGEVCM au 30 juin 2017 par un expert comptable du cabinet Mazzari Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Engagement contractuel ==> non modifiable			
Nouveau poste budgétaire: Subventions externes: fonds accessibles après adoption d'une politique de subvention externe de l'AGEVCM			
		Photocopieurs: nouveau contrat XEROX en remplacement des deux photocopieurs à gobes-sous.	

2.1.2 État des résultats 16-17 (Logiciel comptable)

REVENUS	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
REVENUS AGEVCM						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	99740.00	0.00	106526.11	0.00	(6786.11)	- 6.37
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	12000.00	0.00	8000.00	0.00	4000.00	+ 50.00
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	8000.00	0.00	7000.00	0.00	1000.00	+ 14.29
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	6680.00	0.00	8401.00	0.00	(1721.00)	- 20.49
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREPR.	9285.00	0.00	19800.00	0.00	(10515.00)	- 53.11
HIVER - COTISATIONS JOUR	81119.00	0.00	70914.20	0.00	10204.80	+ 14.39
HIVER - COTISATIONS SOIR	6940.00	0.00	18598.40	0.00	(11658.40)	- 62.68
HIVER - COTISATIONS FORMATION ENTREPR.	4640.00	0.00	13678.40	0.00	(9038.40)	- 66.08
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	15000.00	0.00	10810.00	0.00	4190.00	+ 38.76
HIVER - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	10000.00	0.00	9200.00	0.00	800.00	+ 8.70
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	16612.06	0.00	22947.94	0.00	(6335.88)	- 27.61
LIVRES USAGÉS: AUTRES RECETTES	69.50	0.00	347.26	0.00	(277.76)	- 79.99
LIVRES USAGÉS: SERVICE	3267.04	0.00	4314.74	0.00	(1047.70)	- 24.28
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVCM	3179.81	0.00	4064.75	0.00	(884.94)	- 21.77
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉCOOP.-IMPRESSION	3469.18	0.00	7709.91	0.00	(4240.73)	- 55.00
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	673408.49	0.00	693537.04	0.00	(20128.55)	- 2.90
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	86293.43	0.00	59264.22	0.00	27029.21	+ 45.61
REVENUS BIÈRES COMITÉ	28133.82	0.00	33494.75	0.00	(5360.93)	- 16.01
TOTAL DES REVENUS DE VENTES	1067837.33	0.00	1098608.72	0.00	(30771.39)	- 2.80
RENDUS ET RABAIS SUR VENTES						
TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
COUT DES MARCHANDISES VENDUES						
TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BÉNÉFICE BRUT	1067837.33	0.00	1098608.72	0.00	(30771.39)	- 2.80



- Assemblée générale A17-01

ETAT DES RESULTATS

Période du 01 juil 2016 au 30 juin 2017

CHARGES	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
CHARGES D'EXPLOITATION						
AMORTISSEMENT	0.00	0.00	1514.29	0.00	(1514.29)	- 100.00
INFORMATION : MATÉRIEL	474.78	0.00	700.00	0.00	(225.22)	- 32.17
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	804.19	0.00	744.58	0.00	(59.61)	+ 8.01
MOBILISATION : MANIFESTATION, BUS, ORGAN	2250.00	0.00	500.00	0.00	(1750.00)	+ 350.00
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCIARTS	2246.04	0.00	14737.51	0.00	(12491.47)	- 84.76
REPRÉSENTATION : CELLULAIRE	0.00	0.00	500.00	0.00	(500.00)	- 100.00
REPRÉSENTATION : CAMPS, CONGRÈS, COLLOQ	418.00	0.00	1278.50	0.00	(860.50)	- 67.31
REPRÉSENTATION : LOGEMENT, ALIMENTATION	0.00	0.00	195.70	0.00	(195.70)	- 100.00
REPRÉSENTATION : TRANSPORT	0.00	0.00	231.00	0.00	(231.00)	- 100.00
TÉLÉPHONE	697.92	0.00	746.54	0.00	(48.62)	- 6.51
ASSURANCE GROUPE - R.C.	21985.89	0.00	23641.02	0.00	(1655.13)	- 7.00
MATÉRIEL DE BUREAU	2224.68	0.00	2254.84	0.00	(30.16)	- 1.34
PHOTOCOPIEURS / FAX	18571.46	0.00	22223.21	0.00	(3651.75)	- 16.43
PAPIER	843.85	0.00	1332.77	0.00	(488.92)	- 36.68
SERVICES COMPTABLE	5874.38	0.00	5874.38	0.00	0.00	0.00
LOGICIEL COMPTABLE	1057.05	0.00	1900.31	0.00	(843.26)	- 44.37
SUPPORT INFORMATIQUE	2241.20	0.00	1871.42	0.00	(369.78)	+ 19.76
FRAIS BANCAIRES	2929.31	0.00	2616.31	0.00	(313.00)	+ 11.96
FRAIS DE PAYE CGI	2164.60	0.00	2192.36	0.00	(27.76)	- 1.27
AGENDA	15065.37	0.00	17172.78	0.00	(2107.41)	- 12.27
HONORAIRES AVOCATS	0.00	0.00	500.00	0.00	(500.00)	- 100.00
IMPRÉVUS	74.00	0.00	1724.00	0.00	(1650.00)	- 95.71
IMMOBILISATION COMITÉ	0.00	0.00	2029.33	0.00	(2029.33)	- 100.00
LIVRES USAGES: AUTRES DEPENSES	667.90	0.00	1191.28	0.00	(523.38)	- 43.93
LIVRES USAGES: CONTRACTUEL-LE-S	6861.20	0.00	10136.77	0.00	(3275.57)	- 32.31
LIVRES USAGES: REMBOURSEMENT	18062.44	0.00	21623.53	0.00	(3561.09)	- 16.47
PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	52.60	0.00	(52.60)	- 100.00
SALAIRE PERMANENCE AGEVCM	79706.58	0.00	74725.70	0.00	(4980.88)	+ 6.67
SALAIRE EXODE AGEVCM	121662.43	0.00	125747.06	0.00	(4084.63)	- 3.25
CONTRACTUEL-LE-S	2972.53	0.00	1248.98	0.00	(1723.55)	+ 138.00
C.S.S.T.	3797.58	0.00	3964.58	0.00	(167.00)	- 4.21
AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	1123.00	0.00	0.00	0.00	1123.00	0.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	1200.00	0.00	1500.00	0.00	(300.00)	- 20.00
COMMANDE CVM	11750.00	0.00	7825.00	0.00	(3925.00)	+ 50.16
SUBVENTION EXTERNE	5500.00	0.00	0.00	0.00	5500.00	0.00
FOND D'EXTREME NÉCESSITÉ: SUBVENTION	0.00	0.00	2940.00	0.00	(2940.00)	- 100.00
COMITES: TECHNICIEN	5967.53	0.00	4045.26	0.00	(1922.27)	+ 47.52
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	36382.63	0.00	34508.37	0.00	(1874.26)	+ 5.43
COMITES: ALCOOL-BIERES	27261.21	0.00	25288.42	0.00	(1972.79)	+ 7.80
COMITES: RACA	2445.00	0.00	2145.00	0.00	(300.00)	+ 13.99
COMITES: FRAIS DE PERMIS	1665.00	0.00	1355.00	0.00	(310.00)	+ 22.88
COMITÉS DE CONCENTRATION: DÉPENSES	81080.99	0.00	66429.29	0.00	(14651.70)	+ 22.06
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	559769.01	0.00	593484.44	0.00	(33715.43)	- 5.68
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1047797.75	0.00	1084692.13	0.00	(36894.38)	- 3.40
MASSE SALARIALE						
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRAIS D'ADMINISTRATION						
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	1047797.75	0.00	1084692.13	0.00	(36894.38)	- 3.40
BÉNÉFICE NET	20039.58	0.00	13916.59	0.00	6122.99	+ 44.00

ETAT DU CAPITAL

Période du 01 juil 2016 au 30 juin 2017

CAPITAL-ACTIONS	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	(27074.37)		(40990.96)		13916.59	+ 33.95
BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE	20039.58		13916.59		6122.99	+ 44.00
B.N.R. A LA FIN DE LA PÉRIODE	(7034.79)		(27074.37)		20039.58	+ 74.02

2.2 Bilan des activités

R.A.S.

2.3 Budget A17 (proposition secrétariat)

Andréane Laroche (Dessin animé) propose d'adopter le budget pour la session A17 tel que rédigé par le secrétariat de l'AGEVCM

Budget A17 proposé		Budget A17 proposé	
EXODE			
Exode: ventes	340 000,00 \$		
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	269 000,00 \$		
Exode: Salaires (-CSST 2,15 \$ (2016)/100\$)	64 152,90 \$		
Résultats EXODE	6 847,10 \$		
LIVRES USAGÉS		Budget A17 proposé	
Livres usagés: recettes	12 000,00 \$		
Livres usagés: remboursement-Honoraires	10 000,00 \$		
Résultats Livres usagés	2 000,00 \$		
COMITÉS		Budget A17 proposé	
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$		
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	16 000,00 \$		
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	20 000,00 \$		
Comités: revenus propres	20 000,00 \$		
Comités: recettes bières	15 000,00 \$		
TOTAL PRODUITS COMITÉS	63 000,00 \$		
Comités de concentration: dépenses	18 000,00 \$		
Comités thématiques: dépenses	16 000,00 \$		
Comités: Achat Bière	15 000,00 \$		
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	49 000,00 \$		
RÉSULTATS COMITÉS	14 000,00 \$		
TOTAL PRODUITS A17 AGEVCM COMPLET	517 500,00 \$		
TOTAL CHARGES A17 AGEVCM COMPLET	491 434,90 \$		
Service de la dette (100.000,00 \$ ==> 25.000,00 \$ par session sur 4 sessions)	25 000,00 \$		
RÉSULTATS A17 AGEVCM COMPLET	1 065,10 \$		
L'adoption de ce budget pour les sessions A17 et H18 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2017-2018 de l'AGEVCM au 30 juin 2018 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Engagement contractuel ==> non modifiable			
		PRODUITS AGEVCM	Budget A17 proposé
		Cotisations étudiantes (6400 élèves-A17)	100 000,00 \$
		Revenus des photocopies et autres recettes	2 500,00 \$
		TOTAL PRODUITS AGEVCM	102 500,00 \$
		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGEVCM	
		Activités militantes	
		Information : Achat quotidiens	1 000,00 \$
		Mobilisation	3 000,00 \$
		Subvention externe	4 000,00 \$
		Représentation	500,00 \$
		Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$
		Frais d'administration	
		Matériel de bureau - Papier	1 800,00 \$
		Photocopieurs + CVM + fax	9 500,00 \$
		Téléphone	500,00 \$
		Honoraires professionnels: Comptable	3 000,00 \$
		Support informatique	1 000,00 \$
		Frais bancaires	1 500,00 \$
		Assurances (groupe + Responsabilité civile)	11 000,00 \$
		Amortissement	- \$
		Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)	40 000,00 \$
		Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	732,00 \$
		C.S.S.T. Permanence (CSST 1,83 \$ (2017)/100\$)	1 000,00 \$
		Contractuel-He-s	1 000,00 \$
		Frais Cognicase	1 000,00 \$
		Autres frais (imprévu, ...)	500,00 \$
		Vie étudiante (Hors comités)	
		AGEndo 2016-2017	10 000,00 \$
		Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$
		Subventions étudiantes	1 000,00 \$
		Immobilisations comités	1 000,00 \$
		Organisation socioculturelle	500,00 \$
		Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$
		TOTAL DÉPENSES AGEVCM	99 282,00 \$
		Résultats AGEVCM	3 218,00 \$



Marie-Ève Forget (Tremplin DEC) appuie
Adoptée à l'unanimité

3.0 Élections du Bureau exécutif

3.1 Calendrier électoral

Christophe Bourdeau (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **le calendrier électoral pour l'élection du Bureau exécutif de la session A17 tel que présenté**

- Du mercredi 30 août au mercredi 06 septembre 2017 : mise en candidature
- Du jeudi 07 au mardi 12 septembre 2017 : Campagne d'information, avec un débat à l'Exode
- Mercredi 13 et jeudi 14 septembre (entre 09h00 et 20h00) et vendredi 15 septembre 2017 (entre 09h00 et 16h00) : vote

Olivier Boucher (Dessin animé) appuie
Adoptée à l'unanimité

3.2 Direction du scrutin

Guillaume Picard (Histoire & civilisation) propose **que le personnel de la permanence assure la direction du scrutin**

Menelik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Plan d'action A16

Rémunération des stages

Félix Dumas-Lavoie (informatique de gestion) propose:

- Que l'AGECVM adopte une campagne annuelle ayant comme revendication centrale le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage a tout ordre d'enseignement, dans l'optique de faire reconnaître les étudiant-es comme des travailleuses-eurs intellectuel-les méritant des conditions d'étude convenable;
- Que l'AGECVM réitère son mandat pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'Aide financière aux études;
- Que l'AGECVM rejoigne la coalition montréalaise sur la rémunération des stages

Maude Bernier (Soins infirmiers) appuie
Adoptée à l'unanimité

Félix Dumas-Lavoie (informatique de gestion) propose

- Que l'AGECVM revendique l'abrogation des exceptions au règlement sur les normes du travail qui font en sorte que les stages en sont exclus
- Que l'AGECVM revendique l'application des clauses du Code civil du Québec stipulant l'interdiction de s'enrichir sans justification au détriment d'autrui à la situation des stagiaires
- Que l'AGECVM revendique la prise en charge par les établissements scolaires et les ordres professionnels de l'encadrement des stages qu'ils exigent en prévoyant notamment l'obligation de rémunérer tout le travail effectué durant l'entièreté des stages.
- Que l'AGECVM organise en collaboration avec d'autres cégeps et universités une escalade des moyens de pression à cette fin, incluant une journée d'action cette session.

Ménélik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie
Adoptée à l'unanimité

Résistance antifasciste

Danik Charbonneau (Tremplin DEC) propose

- Que l'AGECVM appuie activement et financièrement les résistances antifascistes.

Ménélik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie

Vincent Vaslin (Animation 3D) propose de scinder la proposition :

- Que l'AGECVM appuie activement les résistances antifascistes.
- Que l'AGECVM appuie financièrement les résistances antifascistes.

Danik Charbonneau (Tremplin DEC) appuie
Proposition battue



- Assemblée générale A17-01

Antoine St-Germain (Double DEC sciences humaines science nature) amende: Que l'AGECVM spécifie de quels groupes il s'agit
Milan Codebec-Pérusse (Communication) appuie
Nathanaël Fillion (Communication) s'oppose
Amendement retiré

Danik Charbonneau (Tremplin DEC) propose **une plénière de 10 minutes**
Maude Bernier (Soins infirmiers) appuie
Ménélik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) s'oppose
Adoptée à majorité

Sheydà Tahmasebipour (Science humaines Regards sur la personne) amende: Que l'AGECVM fasse une liste spécifique des groupes antifascistes visés
Félix Dumas-Lavoie (informatique de gestion) appuie
Mikhaël-Olivier Chatterley (Génie électrique) s'oppose
Amendement battu à majorité

Vincent Vaslin (Animation 3D) amende d'ajouter une liste des groupes à NE PAS financer
Sheydà Tahmasebipour (Science humaines Regards sur la personne) appuie
Mikhaël-Olivier Chatterley (Génie électrique) s'oppose
Battu à majorité

Sheydà Tahmasebipour (Science humaines Regards sur la personne) s'oppose à la proposition

Proposition

Que l'AGECVM appuie activement et financièrement les résistances antifascistes

Adoptée à majorité

Murale

Alexa Carrénard-Tremblay (Science humaines Questions internationales) propose de créer une murale afin de contribuer à la représentation des étudiant-es racisé-es dans le local de l'Association étudiante réalisée par Shaïna Voltaire et que la murale soit financée par l'artiste.

Ménélik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie

Nathanaël Fillion (Communication) amende que l'AGECVM débourse l'entièreté des coûts pour la murale, [dans les limites des budgets adoptés pour la session A17].

Ménélik Philip (Sciences humaines – Action sociale et média) appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition amendée

La création une murale afin de contribuer à la représentation des étudiant-es racisé-es dans le local de l'Association étudiante réalisée par Shaïna Voltaire et que l'AGECVM débourse l'entièreté des coûts pour la murale, [dans les limites des budgets adoptés pour la session A17]

Adoptée à l'unanimité

5.0 Nomination Délégué-e-s

5.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

Fermeture de l'Assemblée générale [A17-01](#) à 17h45 par perte de quorum (33 personnes présentes)

6.0 Affaires diverses

-

7.0 Levée

-

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Camille Gravel

Concentration: Non-Étudiante

Telephone: () -

Date : 4/11/20

Courriel: au1407valois@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

La Déferle est un espace social autogéré situé au 1407 rue Valois dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Depuis quatre ans, la Déferle est un espace de rencontres, de créativité et de résistance s'inscrivant dans le paysage

politique de Montréal. Nous cherchons par ce lieu à créer divers espaces de discussions, de réflexions et de transmission de connaissances.

Montant demandé : 600

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Les objectifs du lieu sont de créer des espaces de gratuité, être un lieu de rencontre entre diverses communautés,

ouvrir des espaces de transmission et d'échanges de connaissances dans une perspective de lutte féministe, queer, contre le sexisme et contre toutes les oppressions de genre.

Il s'agit aussi de développer des réflexions et des pratiques touchant plusieurs thèmes (féminisme, colonialisme, racisme, système carcéral, gentrification, extractivisme) dans divers espaces de luttes.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Le local met à la disposition des étudiantes et étudiants du cégep du Vieux-Montréal une panoplie d'activités gratuites ainsi qu'un local muni d'une cuisine toute équipée pour qu'elles et ils puissent organiser des événements. De plus, les ressources de la bibliothèque ainsi que de la bibliothèque féministe et queer La mandragore sont plus que pertinentes afin de développer une pensée critique. Un calendrier mensuel sera diffusé à l'AGECEVM ainsi que sur notre site web: au1407.org

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Tout les mois, une série d'activités se déroulent à la Déferle. Entre les soupers collectifs, ateliers de musique et autres événements ponctuels (projections, discussions) la déferle a aussi des heures de permanences ou on peut découvrir la bibliothèque et la collection de la mandragore, une bibliothèque féministe et queer. Un calendrier sera distribué mensuellement au cégep.

Date(s): Annuelle Lieu(x): La Déferle, 1407 Valois

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : xxxx

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Ce projet existe depuis maintenant quatre ans. Nous avons au cours de ces dernières années organiser une panoplie d'activités et de campagnes. Plusieurs groupes militants utilisent fréquemment le lieu pour leurs réunions ainsi que leurs événements public (PASC, Ni Québec Ni Canada, Projections insurgées, SubMedia, cinéhochelaga, etc) . Depuis quatre ans, nous comptons sur des subventions externes ainsi que des contributions individuelles afin de payer le loyer, les factures d'hydro, le téléphone et l'internet. Pour l'année 2017, nous avons entre autre obtenu une subvention de l'afesh. La recherche de fonds est un processus toujours en cours afin d'assurer la continuité du lieu.

2-

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi __ __ / __ __ / __ __, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107 agecvm@hotmail.com www.agecvm.org

<u>SUBVENTION EXTERNE: Nom:</u> <u>Olivier St-Pierre</u>	
<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
loyer 8760 \$	<u>AUTOFINANCEMENT</u>
Hydro-Québec 3600 \$	1. Contribution volontaire 1000 \$
Internet et téléphone 674 \$	2. _____ \$
_____ \$	3. _____ \$
_____ \$	4. _____ \$
_____ \$	5. _____ \$
_____ \$	6. _____ \$
_____ \$	7. _____ \$
_____ \$	<u>AUTRES</u>
_____ \$	8. Subvention du Grip-Uqam 3500 \$
_____ \$	9. Subvention Afesh 6500 \$
_____ \$	10. Recherche de financement future 1434 \$
_____ \$	11. Subvention AGE CVM (en cours) 600 \$
_____ \$	12. _____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
<u>TOTAL</u> 13 034 \$	<u>SUBVENTION AGE CVM</u> \$
	<u>TOTAL</u> 13034 \$

Signatures

<u>NOM:</u> Camille Gravel	<u>NOM:</u> _____
-----------------------------------	--------------------------

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI).

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Jeune garde SEAT-01

Nom(s): Danick Charbonneau

Concentration: Question international

Telephone: () - -

Date: 12/01/2017

Courriel: jeune garde mtla@gmail.com

AGECVM

Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECVM.

Nous voulons payer des autobus pour transporter des militant-es antiracistes et antifascistes, à une contre-manifestation à Lacolle, le 30 septembre, pour s'opposer aux actions racistes de Storm Alliance

Montant demandé : 2000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

S'opposer physiquement à la montée de l'extrême-droite

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Facilitera les membres de l'AGECVM à participer à la contre-manifestation.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous voulons organiser une série de conférences et d'ateliers sur l'anti-fascisme.

Date(s): ~~11 septembre~~ 30 septembre

Lieu(x): ~~11 Station~~ Station Kerri-Opaco.

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : ~~100~~ 600

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Nous avons fait des soirées financements et des demandes de financement dans d'autres associations

2- Nous avons réservé et organisé les transports.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi 20/09/17, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE **D'ENCADREMENT** ET DE SUIVI DES
SUBVENTIONS EXTERNES

SEA17-02

Viser votre réussite

Nom(s): NYRLANDE MARCELLUS

Concentration: Éducation



Telephone: (514) - 287 9665

Date: 12/9/2017

Courriel: Marcellusnyrlande@yahoo.ca

Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

Viser votre réussite est un organisme à but non lucratif. Nous accompagnons les étudiants. Coaching de carrière, Mentorat, technique de réseautage

Montant demandé : 1000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

C'est un projet participatif. Nous accompagnons les étudiants ; Nous leur enverrons vers un bien-être psychosocial.

Impact : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Nous allons accompagner vos membres dans leur cheminement scolaire et professionnelle.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Conférence sur la réussite
scolaire et professionnelle,
Conférence participative

Date(s): Janvier 2018

Lieu(x): AU CVM

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : 30

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Rencontrer des étudiants et professionnels qui sont intéressés à participer à l'événement.

2- planifier et organiser des discussions sur le thème de la conférence.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ___ / ___ / ___, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Milène Chenot

Concentration: "militante"

Telephone: (514) - 243-6328

Date: 16/09/2017

Courriel: dinde.sauvages@riseup.net



Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

Nous désirons faire venir un documentariste militant du Mexique qui a réalisé un documentaire à Xayakalcin, communauté autochtone Nahua. Depuis 9 ans la communauté s'aide termine et défend son territoire contre les narcotrafiquants et l'état. L'objectif est de présenter le documentaire et avoir des discussions à plusieurs endroits dans le Québec.

Montant demandé :

400\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Le récit du documentariste nous met de l'avant comment se solidariser avec des communautés en résistance en étant de l'extérieur, depuis une perspective anticoloniale.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Permettre aux membres d'être informés de la situation, ainsi que d'en apprendre davantage sur les modes d'organisation collectif et finalement se solidariser.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous vous proposons avec plaisir une projection suivie d'une discussion où les membres pourraient participer activement.

Date(s): mercredi 1 novembre
(à confirmer)

Lieu(x): Cégep du Vieux Montréal

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

50

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

1- le contact a été établi avec le documentariste et il a accepté de venir.

2. Nous sommes en communication avec des gens du camp de la rivière qui lutte en Gaspésie contre les hydrocarbures et

2-

nous avons contacté une personne à Elsipogtog au Nouveau Brunswick.

3. Le calendrier est en cours de construction

4. Nous avons envoyé les demandes de financements

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ___ / ___ / ___, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

SUBVENTION EXTERNE: Nom: Milène Chenot

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
	AUTOFINANCEMENT
Billets d'avion 700. ⁰⁰ \$	1. autofinancement 300. ⁰⁰ \$
Déplacements 700. ⁰⁰ \$	2. projet
Hébergements et nourriture 500. ⁰⁰ \$	3.
Photocopie et affiche 100. ⁰⁰ \$	4.
.....	5.
.....	6.
.....	7.
.....	AUTRES
.....	8. projection insurge 200. ⁰⁰ \$
.....	9. Grip vakvam 300. ⁰⁰ \$
.....	10. Opirg-convordia 200. ⁰⁰ \$
.....	11. Opirg-Mogil 200. ⁰⁰ \$
.....	12. AFESIT 400. ⁰⁰ \$
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
TOTAL	SUBVENTION AGEVCM 400. ⁰⁰ \$
.....	TOTAL 2.000. ⁰⁰ \$

Signatures

NOM: <u>Milène Chenot</u>	NOM:

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI).

À remettre 7 jours avant une A.G. au secrétariat
AGECVM, 255, Ontario Est, local A3.85, Montréal, Québec, H2x 1X6

Téléphone: (514) 982-3437, poste 2249
Télécopieur: (514) - 982-6107

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

A17-04

Nom(s): Bibliothèque DIRA

Concentration: Demande externe

Telephone: (514) - 563-1947

Date : 18/09/2017

Courriel: dira@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Nous sommes la bibliothèque anarchiste DIRA. Depuis 2003, nous proposons à l'emprunt une collection de plus de 2000 livres portant sur les idées libertaires, les luttes sociales, féministes, écologistes ... gratuitement et sans inscription. Nous archivons aussi l'histoire des mouvements libertaires locaux et proposons, avec d'autres groupes militants des soirées de poésie, des lancements de livres, des cabarets ... Nous sommes l'un des rares lieux accessibles gratuitement aux groupes militants de Montréal.

Montant demandé : 400 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

La bibliothèque offre son espace gratuitement aux groupes n'ayant pas de financement officiel afin d'organiser des événements culturels ou d'information. Il s'agit aussi d'un lieu de réunion populaire pour les groupes militants n'ayant pas pignon sur rue. Le DIRA est aussi un espace sécuritaire (« safe space ») au milieu de la ville pour les personnes ayant besoin de se reposer. Le DIRA fait aussi l'archivage des mouvements libertaires au Québec et entretient ainsi la mémoire historique des mouvements. Finalement, le DIRA offre à travers sa collection accès à des livres, brochures et zines difficilement accessibles ailleurs. Plusieurs éléments de la collection sont maintenant rares et inaccessibles ailleurs.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

La bibliothèque DIRA est situé au 2035 St-Laurent (3^e étage), et se retrouve ainsi à deux coins de rue du CÉGEP. Plusieurs des personnes qui sont venues aux événements ou qui étaient volontaires au DIRA par le passé provenaient du CÉGEP du Vieux-Montréal. Le DIRA étant accessible au public, les étudiantEs du CÉGEP sont toujours bienvenuEs, soit aux événements soit comme volontaires dans le collectif.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous prévoyons recommencer à afficher, notamment à l'intérieur du CÉGEP. Nous prévoyons aussi créer des tracts et signets que nous distribuerions à l'intérieur du CÉGEP afin de conscientiser la population étudiante à la présence de cet espace qui leur est accessible.

Date(s): Activité continue

Lieu(x): 2035 St-Laurent, 3^e étage

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : La salle a une capacité d'environ 20 personnes.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Le DIRA produit du matériel qui est vendu lors de ses événements afin de s'autofinancer. Notamment, le DIRA produit un agenda militant, des macarons (« pins ») et des livres de recettes (« coolbook »). Le DIRA fait aussi des soirées de levée de fonds.

2- Le DIRA a commencé à appeler à des « abonnements » pour les personnes qui peuvent se le permettre, afin de fournir des dons mensuels ou annuels plus réguliers.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi 20 / sept / 2017, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM- 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

A17-05

Nom(s): ~~Black~~ Black Flag Combat Club

Concentration: Christophe Bourdeau

Telephone: (514) - 709 2871

Date: 18/09/2017

Courriel: Christophe22@live.ca



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

Le Black Flag Combat Club est un club de combat autogéré ayant pour but de donner des cours ~~aux~~ accessible aux personnes marginalisées. Le montant demandé servirait à la location de locaux pour donner les cours.

Montant demandé : 1 000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Il rend accessible des cours d'autodéfense ainsi que de combat pour des personnes marginalisées tel que les personnes issue de la communauté LGBTQ+, à bas revenu et etc.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Il rendrait plus accessible pour les membres de l'AGECEVM un apprentissage d'autodéfense et de sports de combat.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Des cours de boxe mixte ainsi que non-mixte pour personnes débutantes.

Date(s): 25 septembre 2017

Lieu(x): C2.03

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

15 personnes

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Nous contactons des collectifs ainsi que des propriétaires de lofts pour ^{trouver} ~~organiser~~ un lieu idéalement fixe afin d'y donner des cours.

2- Nous contactons diverses organisations afin d'obtenir du financement ~~à~~ additionnel pour la location de locaux.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi 20/09/17, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Manuel du/de la candidat-e



ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF POUR LES SESSIONS A17 = H18

:

Postes

Responsable Général-e

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Veiller à la poursuite des priorités de l'association étudiante.
- Faire le suivi des décisions de la TC et de l'AG.
- Superviser les tâches des autres exécutant-e-s.
- Assurer la préparation des plans d'actions à court et à long terme
- Représenter les étudiant-e-s face à la direction et aux syndicats du CEGEP.
- Traiter les dossiers politiques, économiques et sociaux internes.

Secrétaire général-e :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Remplacer le/la responsable général-e lors de son absence.
- Assister le/la responsable général-e dans l'élaboration de ses dossiers.
- Archiviste.
- Secrétaire d'assemblée

Responsable aux Affaires externes :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Représenter les étudiant-e-s à l'extérieur du CEGEP.
- Entretenir les relations avec les organisations étudiantes externes
- Traiter les dossiers politiques, économiques et sociaux externes.

Responsable à l'Information :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Communiquer l'information sur l'AGECVM dans les médias du CEGEP.
- Gérer les babillards. Journaliste du B.E.
- Entretenir des liens avec les médias externes

Responsable aux Affaires internes:

- Superviser les activités et la gestion financière des comités thématiques et de concentration et gérer les locaux de ces comités
- Gérer la permanence: le personnel ainsi que les services offerts.
- Organiser les tables de concertation aux trois semaines.

Responsable à la Pédagogie:

- Régler les plaintes et les griefs des étudiant-e-s
- Traiter les dossiers pédagogiques internes ou externe
- Représenter les étudiant-e-s à la commission des études.

Responsable aux Affaires socioculturelles:

- Chercher à impliquer les étudiant-e-s dans la vie sociale du CÉGEP.
- Organiser les fêtes et les divers événement socio-culturels de l'AGECVM
- Faire un suivi des événements socio-culturels du CANIF et des comités

Responsable à la Mobilisation:

- Sensibiliser les étudiant-e-s aux sujets touchant leurs droit et intérêts collectifs.
- Organiser les campagnes de pression et de mobilisation de l'AGECVM

Responsable à la Trésorerie:

- Tenir à jour les comptes de l'AGECVM qu'il/elle fait vérifier par un/une comptable.
- Déposer un projet de prévision budgétaire avant chaque début de session au Bureau exécutifs et un rapport financier à chaque fin de session
- Être un/une des signataires des chèques

Engagements

TOUT-E CANDIDAT-E ÉLU-E À UN POSTE AU BUREAU EXÉCUTIF DOIT SAVOIR À QUOI IL/ELLE S'ENGAGE. AINSI IL/ELLE DEVRA:

- S'engager de manière constante
- Être présent-e régulièrement, être disponible
- Travailler en équipe avec les autres membres du Bureau exécutifs et les étudiant-e-s.
- Être prêt-e à remplir les mandats de l'AGECVM
- Assister aux réunions hebdomadaires du Bureau exécutif ainsi qu'aux Assemblées générales. La/le responsable générale ainsi que le/la responsable aux affaires internes se doivent de se présenter aux Tables de concertation
- S'intéresser à la vie étudiante et politique sous toutes ses facettes.
- *Ne pas oublier ses études!!*

Enquête publique sur le décès de Brandon Maurice : demande d'appui

Coalition CRAP <coalitioncrap@hotmail.fr>

Ven 2017-08-18, 00:18

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>;

Bonjour,

Nous vous écrivons au sujet de l'enquête publique du coroner sur les causes et circonstances de Brandon Maurice, un jeune homme de 17 ans qui a été tué par un agent de la Sûreté du Québec, à Messines, au su de Maniwaki, le 16 novembre 2015.

L'enquête publique doit se tenir au Palais de justice de Maniwaki, sous la présidence du coroner Luc Malouin, à l'automne prochain (les dates exactes n'ont pas encore été annoncées).

À cette occasion, les policiers impliqués pourront bénéficier d'avocats payés à même les fonds publics; nous croyons que la famille de la victime devrait, elle aussi, ne pas avoir à défrayer les coûts de sa propre représentation juridique durant l'enquête publique du coroner.

[Le gouvernement ontarien a d'ailleurs décidé](#), le mois dernier, que l'État allait désormais assumer les honoraires d'avocats que la famille du défunt doit déboursier dans le cadre d'une enquête publique du coroner lorsque le décès survient aux mains de la police.

Il s'agit là d'une question d'équité.

C'est pourquoi nous vous demandons de joindre votre voix à la nôtre, ainsi qu'à celles de la Ligue des droits et libertés et de l'Association des juristes progressistes, pour exiger du ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, qu'il s'engage à ce que les frais juridiques de la famille de Brandon Maurice en lien avec l'enquête publique du coroner soient assumés par l'État québécois.

Vous trouverez en pièce jointe, la lettre que la Coalition contre la répression et les abus policiers a fait parvenir au ministre Coiteux, de même qu'un fichier résumant les circonstances dans lesquelles le jeune Brandon Maurice a trouvé la mort.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour toute information additionnelle.

Bien à vous,

Alexandre Popovic

Porte-parole,

Coalition contre la répression et les abus policiers

438 931-5999

PS : S'il vous plait, faites-nous parvenir une copie de votre lettre au ministre, afin que nous puissions informer la famille de Brandon Maurice de votre appui.

Décès de Brandon Maurice – Résumé des faits

Dans la nuit du 16 novembre 2015, les agents Frédérick Fortier et Dave Constantin patrouillent à bord d'un véhicule de la Sûreté du Québec à Messines, au sud de Maniwaki.

Vers 1 h 30, les policiers interceptent une voiture conduite par Brandon Maurice et transportant Christopher Houle, lequel est le propriétaire du véhicule. Le motif d'interception demeure obscur, encore aujourd'hui. Puis, la voiture se remet en marche. L'auto-patrouille prend alors en chasse la voiture. Une poursuite à haute vitesse s'engage sur une distance d'environ 10 kilomètres.

À un certain moment, la voiture emprunte un sentier étroit, non éclairé, situé dans un boisé. Les deux policiers sortent de leur auto-patrouille. La voiture recule alors, entrant ainsi en collision avec l'auto-patrouille immobilisée.

L'agent Fortier dégaine son arme à feu et pointe le canon de son pistolet en direction de Brandon Maurice. Il lui ordonne de sortir de la voiture, laquelle se remet en marche. L'agent Fortier fracasse alors la vitre du côté conducteur et plonge le haut de son corps dans l'habitacle. Alors que la voiture est en mouvement, l'agent Fortier entoure Brandon Maurice de ses deux bras, tout en continuant à tenir son arme à feu dans sa main droite.

La voiture avait avancé sur une distance de 62 mètres lorsque l'agent Fortier fait feu, atteignant Brandon Maurice au cou. La balle a causé un traumatisme cervico-thoracique avec atteinte vasculaire secondaire au passage d'un projectile d'arme à feu tiré de très près. Le décès de Brandon Maurice est constaté au centre hospitalier de Maniwaki.

Depuis ce tragique événement, une demi-douzaine de manifestations ont été tenues en Haute-Gatineau pour demander justice à l'égard de Brandon Maurice, lequel était bien connu à Messines.

Le ministre de la Sécurité publique a de son côté confié l'enquête criminelle sur l'intervention de la SQ au Service de police de la Ville de Montréal.

Le 29 juin 2016, le Directeur des poursuites criminelles et pénales a annoncé qu'il ne porterait aucune accusation à l'égard des agents Fortier et Constantin pour leur rôle dans cet événement.

Le 19 mai 2017, la Coroner en chef du Québec a ordonné la tenue d'une enquête publique sur les causes et circonstances du décès de Brandon Maurice.

Alexandre Popovic
Coalition contre la répression et les abus policiers
1462 Amherst
Montréal (QC) H2L 3L3

Martin Coiteux
Ministre de la Sécurité publique
Tour des Laurentides
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2

OBJET : Enquête publique du coroner

Montréal, 19 juin 2017

Monsieur le ministre,

Comme vous le savez, la Coroner en chef du Québec a ordonné une enquête publique sur les causes et circonstances du décès de Brandon Maurice, qui a perdu la vie à l'âge de seulement 17 ans lors d'une intervention de la Sûreté du Québec, à Messines, le 16 novembre 2015.

Nous accueillons positivement cette décision, un tel exercice apparaissant non seulement approprié mais aussi nécessaire, à l'instar de l'enquête publique sur les causes et circonstances du décès de Fredy Villanueva, laquelle, il faut le dire, avait une toute autre ampleur.

Vous vous rappellerez sans doute qu'à l'époque, le ministre de la Sécurité publique, monsieur Jacques Dupuis, avait demandé à ce que l'État québécois assume les frais de représentation juridique, lors de cette enquête publique du coroner, pour chacune des victimes de l'intervention policière du 9 août 2008 - qui, en plus d'entraîner le décès de Fredy Villanueva, avait aussi causé des blessures par balles à deux jeunes hommes.

La décision du ministre Dupuis était basée sur la reconnaissance de l'iniquité du fait que les victimes aient à déboursier de leur poche les honoraires de représentation juridique lors d'une enquête publique du coroner, cependant que les policiers ont droit à des avocats payés par l'État, et avait ultimement entraîné une modification législative permettant d'ancrer cette disposition dans la *Loi sur la recherche des causes et circonstances des décès*.

En effet, suite à cette enquête publique du coroner, ladite loi a été amendée par l'ajout de l'article 168.1, donnant à la Coroner en chef du Québec le pouvoir d'ordonner le remboursement de frais d'assistance et de représentation juridiques lors d'une enquête tenue par un coroner.

Malheureusement, la famille de Brandon Maurice ne pourra pas en bénéficier automatiquement puisque l'article 168.1 s'applique uniquement aux décès ayant fait l'objet d'une enquête criminelle menée par le Bureau des enquêtes indépendantes. En effet, bien que le projet de loi 12, *Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes*, ait été adopté en **en mai 2013**, le Bureau des enquêtes indépendantes n'était pas encore opérationnel au moment des faits, en novembre 2015.

Il aura ainsi fallu attendre plus de trois ans avant que le Bureau des enquêtes indépendantes ne devienne opérationnel, fin juin 2016. D'ailleurs, dans son rapport annuel 2015-2016, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse avait, à la page 83, « déploré d'importants délais survenus dans la mise en œuvre du Bureau des enquêtes indépendantes ».

Vous conviendrez avec moi, monsieur le ministre, du moins je l'espère, qu'il serait pour le moins injuste et contestable que la famille de Brandon Maurice ne puisse bénéficier du droit au remboursement de dépenses juridiques désormais reconnu par le législateur québécois à cause d'importants délais dans la mise en œuvre du Bureau des enquêtes indépendantes, et que ces délais largement dénoncés à l'époque aient encore aujourd'hui de pénibles répercussions.

La question du fardeau des frais juridiques lors d'enquêtes publiques du coroner par les familles de personnes décédées aux mains de la police a par ailleurs été récemment abordée dans le rapport d'examen indépendant des organismes de surveillance de la police, rédigé sous la plume du juge Michael H. Tulloch, de la Cour d'appel de l'Ontario.

« Selon moi, ces familles devraient avoir droit à une forme d'assistance juridique financée par l'état afin de pouvoir participer de manière importante à l'enquête », a écrit l'Honorable juge Tulloch, à la page 87 de son rapport rendu public le mois dernier, allant jusqu'à en faire une recommandation formelle au gouvernement ontarien.

Nous vous demandons donc, monsieur le ministre, d'aller dans le même sens que l'Honorable juge Tulloch, de votre prédécesseur Jacques Dupuis et des parlementaires québécois qui ont unanimement adopté le projet de loi 12, en permettant que les honoraires d'avocats de la famille de Brandon Maurice en lien avec l'éventuelle enquête publique du coroner, soient assumés par l'État.

Une famille qui souffre déjà de la perte d'un être cher lors d'une intervention policière ne devrait pas avoir à assumer au surplus le fardeau financier que représentent les frais d'assistance et de représentation juridiques survenant lors d'une enquête publique du coroner.

Je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures,

Alexandre Popovic